

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Éric Charbonneau	1.1	Maire	42 066	18 531	4 533	891
Yves Arcouette	1.2	Conseiller	15 504	6 177		
Johanne Joannette	1.3	Conseiller	16 987	6 177		
Raymond Bisailon	1.4	Conseiller	16 987	6 177		
Annie Gagon	1.5	Conseiller	15 504	6 177		
Bruno Lavallée	1.6	Conseiller	14 022	6 177	723	364
Pierrette Lajoie	1.7	Conseiller	14 022	6 177		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).